

## Titre

Offre de services de prévention externe (= SEPPT)

## Résumé

Tout employeur est tenu d'adhérer à un service de prévention externe dont les missions sont la *surveillance médicale* et la *gestion des risques*. Les tarifs et les services de base sont fixés par la loi. Voici leur offre pour les boulangeries et les entreprises alimentaires.

## Offre de services de prévention externe de Cohezio



- Nombre de collaborateurs : 551
- Nombre d'employeurs affiliés : 24.000
- Nombre d'employeurs affiliés dans l'industrie alimentaire (commission paritaire 118 et commission paritaire 220) : 355
- Nombre de boulangers affiliés : 202

## Approche générale

- Examens de santé
- Politique de bien-être
- Maîtrise des risques
  - Surveillance de la santé
  - Risques psychosociaux
  - Sécurité au travail
  - Ergonomie
  - Hygiène du travail
  - Trajets de réintégration

## Offre de formations

<https://www.cohezio.be/fr/formations>

## Offre industrie alimentaire et boulangerie

- Conseiller expert en prévention ayant une expérience dans l'industrie alimentaire
- Toujours travailler avec un Top 5 des risques
- Experts pour les boulangeries ayant des connaissances en matière de production de poussière, de farineuse et de chaleur industrielle
- Questionnaire spécifique d'hygiène du travail pour les boulangers
- Questionnaire spécifique de sécurité pour les bouchers

## Coordonnées Cohezio

Zone de couverture : Belgique  
Siège social : Bruxelles

### ***Personne de contact alimentation et boulangeries :***

Céline Maréchal, Sales assistant, 02/289 68 07, sales@cohezio.be

### ***En cas de problème avec votre dossier :***

Céline Maréchal, Sales assistant, 02/289 68 07, sales@cohezio.be

<https://www.cohezio.be/fr>

---